

ENSEMBLE AVEC LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

1957

LA NICHÉE

Châtenay-Malabry
Une femme : Anne Sommermeyer
Des familles demandant de l'aide
Des enfants handicapés
Un lieu d'accueil



1961

CRÉATION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ATELIER

Châtenay-Malabry
Une femme et des bénévoles
Des enfants qui grandissent
et apprennent un métier
Premier CAT : L'Atelier



1978

DE L'ŒUVRE À L'ASSOCIATION MÉDICO-SOCIALE



2007

L'ASSOCIATION SE DÉVELOPPE

30 établissements



2011

50 ANS

L'Association « Les Amis de l'Atelier »
devient la Fondation des Amis de l'Atelier

- Etablissements et Services d'Aide par le Travail
- Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs
- Centres d'Accueil de Jour
- Services d'Accueil de Jour
- Sections d'Animation
- Foyers de Vie
- Foyers d'Hébergement
- Foyers d'Accueil Médicalisés
- Instituts Médico-Educatifs/ SESSAD
- Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

2015

UNE FONDATION RÉFÉRENTE

Le Siège de la Fondation est toujours à Châtenay-Malabry

66 établissements et services
en Ile-de-France et en Haute-Vienne

2700 personnes accueillies

- Services d'Accompagnement Médicaux-Sociaux pour Adultes Handicapés
- Maisons Relais / Résidences Accueil
- Groupements d'Entraide Mutuelle
- Maisons d'Accueil Spécialisées



La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique et mental en France.

Aidez-nous à accompagner plus de 2700 personnes en situation de handicap, à ouvrir de nouveaux établissements, à créer de nouveaux services et à mieux vivre ensemble.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17 rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry

www.fondation-amisdelatelier.org

Tél. : 01 46 29 24 44

CHARTRE DU SAVOIR-ÊTRE



Par la présente Charte, la Fondation des Amis de l'Atelier souhaite réaffirmer ses valeurs pour qu'au quotidien, chacun, dans son travail et à l'égard notamment de ses collègues et de sa hiérarchie, en soit le garant dans ses actes et comportements et les fasse respecter.

Responsabilité

Répondre de ses actes et de ses décisions.

Exemples de comportements associés et attendus :

- * Réaliser ses missions comme attendu.
- * Respecter et veiller à l'application des règles et procédures en vigueur.
- * Exprimer ses avis et susciter ceux des autres. Appliquer, porter et respecter les décisions prises même sans y adhérer personnellement.
- * Appliquer, porter et respecter les décisions prises même sans y adhérer personnellement.
- * Dire ce que l'on fait, s'y tenir, expliquer et rendre compte.
- * Agir en inscrivant ses actions/décisions dans un cadre connu et accessible à tous.

Equité

En tenant compte de l'intérêt général, à circonstances et conditions équivalentes, appliquer les mêmes règles.

Exemples de comportements associés et attendus :

- * Se référer aux mêmes règles, pour chaque collaborateur placé dans une situation similaire.
- * Agir en tenant compte des précédents et des conséquences à venir de son action/décision.
- * Veiller à la cohérence, à long terme, de ses actions au quotidien.
- * Veiller à n'avoir aucun comportement discriminant et ne pas les accepter.

Respect

Se comporter avec les autres comme on souhaiterait que l'on se comporte avec nous.

Exemples de comportements associés et attendus :

- * Être courtois et veiller aux règles de courtoisie dans ses relations avec autrui.
- * Créer, en toutes circonstances, les conditions d'un dialogue serein et constructif.
- * Accepter chacun dans ses différences, quel qu'il soit et quelle que soit sa fonction.
- * Respecter la vie privée de chacun, ainsi que la confidentialité des informations portées à sa connaissance.
- * Être simple, loyal et sincère dans ses échanges et ses relations avec les autres.

Engagement Collectif

Mettre nos diversités au service d'un objectif commun : l'amélioration permanente de notre qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

Exemples de comportements associés et attendus :

- * Aider, soutenir et faire progresser.
- * Faire connaître et partager ses connaissances et bonnes pratiques.
- * Participer et favoriser le « travailler ensemble ».
- * Partager les réussites et être solidaires dans les difficultés.

Exigence

Donner le meilleur de soi-même et encourager le meilleur de chacun.

Exemples de comportements associés et attendus :

- * Tendre à l'exemplarité dans ses actes, paroles et comportements.
- * Rechercher en permanence l'amélioration de ses pratiques : proposer, encourager, soutenir et développer les initiatives individuelles et/ou collectives.
- * Anticiper et être force de propositions dans la résolution de problèmes et/ou les réponses à apporter.
- * Faire confiance, savoir déléguer, accompagner et organiser le contrôle.
- * Face aux difficultés, persévérer et savoir demander de l'aide.

